

Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

22 décembre 2018, 107^{ème} Cercle de Silence du Mantois, 9^{ème} année.

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque
personne
ne se discute pas,
elle se respecte
Notre silence le crie**

Le Cercle de Silence

*est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes
et des femmes de divers horizons et de toutes
convictions philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.*

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès ».

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4^{ème} samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.***

Prochains rendez-vous : 2019 : 26 janvier, 23 février, 23 mars, 27 avril...

cerclesilencemantas@yahoo.fr

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de : Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, Réseau Education Sans Frontières, Equipe paroissiale d'accueil des migrants, Action Catholique Ouvrière, Secours catholique, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Communauté Chrétienne Africaine de Mantas, Droit Au Logement, Délégués Départementaux de l'Education Nationale, Ensemble pour une Gauche Citoyenne, Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes.

Il y a 70 ans était proclamée la Déclaration universelle des droits de l'Homme à Paris.

« *Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien* ».

Le droit de migrer est inscrit à l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. On constate pourtant avec affliction qu'il est toujours bafoué aux frontières mêmes de la France.

le 19.01.19 **17h30**

LE COLOMBIER - THEATRE DE MAGNANVILLE

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME DU MANTOIS

L' *accueil*
solidaire
des *migrants*
dans le *mantois*

17h30 | TABLE RONDE
Avec la participation de ADOMA / ASA / ASTI /
Cercle de Silence / Au Coeur de le Fraternité /
Communauté d'Emaüs / Secours Populaire de Mantes la Ville
Secours Catholique de Mantes la Jolie & les réseaux :
RAMY / RASM / RESF . et un invité : Benjamin Boudou,
chercheur en sciences politiques au Max Planck Institute.

19h30 | PROJECTION
«LIBRE» de Michel Toesca

21h10 | DEBAT Au bar du Colombier

01 34 77 65 09 contact@lecolombier.org | www.lecolombier.org

Partir fait partie de la vie des Hommes.

Partir fait partie de la vie des Hommes. Comme on quitte la province pour rejoindre Paris, comme on fuit l'ennui et la désespérance, on quitte son pays pour d'autres horizons. Personne ne devrait mépriser le droit légitime de chacun à rechercher le bonheur. Personne ne devrait avoir le droit de parler avec légèreté ou condescendance des exilés, des travailleurs de l'ombre, des invisibles qui n'ont peut-être pas de papier mais qui ont des droits. Et le premier d'entre eux est celui d'être respecté, regardé dans les yeux et défendu.

Leila Slimani

Journaliste et écrivaine, Prix Goncourt 2016, extrait d'un article publié dans le journal « Le Monde » 10 novembre 2018.

**Prochain Cercle de Silence du Mantois le 26 janvier
nous « fêterons » le dixième anniversaire du Cercle**